

avant de partir pour son voyage *ad limina*, Sa Grandeur Mgr Leblanc, évêque de Saint-Jean, a définitivement réglé la division de la paroisse Saint-Bernard de Moncton. Les Acadiens, qui forment la majorité des catholiques de Moncton, auront leur paroisse à eux, avec M. l'abbé Henri Cormier, actuellement curé de la Haute-Aboujagane, comme premier curé. L'ancienne église Saint-Bernard reste à la paroisse irlandaise, qui devra, par contre, venir en aide à sa jeune sœur, en lui payant une indemnité de vingt-cinq mille piastres par annuités de cinq mille. Quant aux écoles déjà existantes, elles restent la propriété conjointe des deux paroisses. En attendant que l'église paroissiale acadienne soit élevée et ouverte au culte, les Acadiens continueront d'aller à Saint-Bernard.

**S.-Hyacinthe.** — Décidément la *croisade* contre l'alcool n'est pas près de faiblir et de s'éteindre. Sur tous les points de la province la lutte se continue, jamais arrêtée par les obstacles, jamais découragée par les oppositions, mais au contraire, chaque jour plus déterminée et plus forte contre la contradiction et contre le mal. Les marques de cette vitalité sont nombreuses. Il en est plusieurs que l'on ne remarque presque plus, tant on s'y est habitué ; mais de temps à autre des générosités nouvelles ou accrues se font jour, et nous montrent comme en raccourci toute la vigueur de la croisade. Aujourd'hui, c'est Saint-Hyacinthe qui nous fait cette démonstration, en lançant dans la lutte antialcoolique *La Croisade*, joli tract de Tempérance, illustré, que publie le Comité Permanent. Ces huit pages se donnent pour un sou, c'est pour rien. Bienvenu et succès au nouvel ennemi de l'alcool.

**Régina.** — Quelques jours avant sa nomination à l'évêché de Régina, Mgr Mathieu reçut une dépêche d'une dame de Boston le priant d'aller assister son mari mourant. Il s'y rendit et administra les derniers sacrements au malade qui mourut. La dame elle-même mourut peu de temps après laissant une jeune fille de seize ans héritière de sa fortune. Cette jeune fille, en reconnaissance des services rendus à son père mourant par Mgr Mathieu, lui a envoyé à l'occasion de Noël un présent unique en son genre : un porte-Dieu fait avec le boîtier en or de la montre de son père, l'anneau de mariage de sa mère et d'autres objets auxquels se rattachent des souvenirs de famille. Dans sa lettre la jeune fille explique qu'elle a réuni ces bijoux et qu'elle en a fait faire un memento que son père et sa mère seraient heureux d'approuver. Ce magnifique cadeau est en or solide et est estimé à cinq cents piastres. Il a été artistement travaillé par un bijoutier et porte les initiales du père et de la mère de la donatrice. Un joli diamant sert à l'ouvrir.